

DU Juriste international (JI)

Ce DU est entièrement digitalisé. Les enseignements et les examens sont à distance. Ce diplôme est ouvert aux étudiantes et étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 mais aussi aux étudiantes et étudiants d'autres Universités en France ou ailleurs, tout comme aux professionnel.le

Les + de la formation

Ce diplôme propose un enseignement centré sur des droits étrangers, en particulier le droit américain et le droit anglais. Il vise à renforcer la formation des étudiantes et étudiants de Licence et de Master en droit en apportant une ouverture vers des droits étrangers.

Pré-requis

Cette formation est accessible aux étudiantes et étudiants en Licence 2, Licence 3, Master 1 et Master 2 en droit, peu importe leur Université d'origine.

Présentation

Les cours seront répartis du mois de novembre au mois d'avril. La première session d'examen sera organisée fin avril.

Ce diplôme propose un enseignement centré sur des droits étrangers, en particulier le droit américain et le droit anglais. Il vise à renforcer la formation

Lieu de la formation

- Formation à distance

Formation à distance

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation : jean-louis.navarro@univ-lyon2.fr

Contact secrétariat : [Nicolas HODGES](#) - +33 4 78 69 72 72

Coût de la formation

Formation initiale

- Tarif : 620€

Formation continue

- Tarif employeur : 1650 €
- Tarif individuel : 825€

des étudiantes et étudiants de Licence et de Master en droit en apportant une ouverture vers des droits étrangers. Une approche comparée avec le droit français sera systématique.

Les enseignements concerneront à la fois le droit privé et le droit public.

La langue d'enseignement est le français, mais un renforcement en anglais sera organisé.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Une connaissance de droits étrangers plus particulièrement du droit anglo-américain à la fois dans une dimension privatiste et publiciste.